

Lombez, le 26 Septembre 2022

**Objet : Convocation du Conseil Communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Le Mercredi 5 Octobre 2022 à 19 heures  
à la Salle des Fêtes de SAINT-SOULAN**

**Ordre du jour :**

PREAMBULE : intervention de Christelle DAMOTTE – directrice de l'Office de Tourisme  
Bilan de l'action « chemins de Patrimoine »

Suite à une lettre d'observation de la Préfecture sur le non-respect du délai de 5 jours francs entre la convocation (25/08) et la date du conseil communautaire (30/08), il convient de d'abroger les délibérations prises le 30/08/2022 et de les soumettre au vote du CC du 05/10/2022.

Points ayant fait l'objet d'une délibération lors de la séance du 30/08/2022 :

- 1- ENFANCE : Autorisation de signature de la convention de MAD des locaux de la MJC de Monblanc à la CCS pour l'ALAE de Monblanc
- 2- JEUNESSE : Validation du règlement intérieur et fixation des tarifs du CLAC et ALSH ado
- 3- ENFANCE – JEUNESSE : Approbation du PEDT (projet éducatif territorial)
- 4- PETITE ENFANCE : détermination des critères d'attribution des places du jardins d'enfants
- 5- PETITE ENFANCE : validation de la convention relative aux modalités de reprise en régie du multi accueil de Samatan (géré par 123 Soleil)
- 6- RESTAURATION SCOLAIRE : Autorisation de signature d'un devis d'AMO pour la passation du marché de denrées alimentaires
- 7- RESTAURATION SCOLAIRE : Autorisation de lancement du marché de fournitures et livraison de denrées alimentaires pour les cantines autonomes
- 8- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – désignation d'un représentant au comité d'agrément de Réseau initiative Gers
- 9- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAE – validation des fiches modificatives dans le cadre du marché de travaux
- 10- FINANCES – TEOM : Non exonération de TEOM pour non fonctionnement du service de collecte sur une partie des communes
- 11- FINANCES – Partage de la taxe d'aménagement entre les communes et la CCS
- 12- FINANCES – Décision modificative n°1
- 13- FINANCES – Passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- 14- RH – Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur
- 15- RH – Autorisation de versement d'un capital décès
- 16- RH – Modification du tableau des effectifs

Nouveaux points à l'ordre du jour :

- 1- GERS NUMERIQUE – Adhésion au bouquet optionnel
- 2- TRANSITION ECOLOGIQUE – Lancement de l'élaboration du guide éco citoyen
- 3- FINANCES - ENFANCE - demande de subvention de l'association « maison des écritures »
- 4- FINANCES - AG – demande de subvention GESTES au titre de la maison France Service (2<sup>ème</sup> semestre 2022).
- 5- FINANCES – Décision modificative n°2
- 6- FINANCES – Financement de la rénovation de l'école de Samatan
- 7- Questions diverses

Le Président,  
Hervé LEFEBVRE



Destinataires : Membres du Conseil Communautaire